



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be







Edito	.p06
Introduction	.p07
01. Cadre institutionnel	.p08
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2023	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023	
Composition du Bureau au 31 décembre 2023	
Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2023	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p09
02.2. Les stages de vacances	.p14
02.3. Les séjours en Belgique	.p19
02.4. Les séjours à l'étranger	.p22
03. Soutien au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p24
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p25
05. Centre de formation en animation « Elisabeth Carter »	.p26
06. Coordination « Accueil Temps Libre »	.p37
07. Coordination du programme de Cohésion sociale et du Volet Local Impulsion	.p41
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p44
09. Fêtes du Solstice	.p46
10. Fête de la Jeunesse	.p48
11. Exercice 2023	.p49



L'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant stipule que « Les enfants ont le droit de jouer, de se reposer et de se détendre, et de participer à des activités culturelles et artistiques ».

Longtemps considéré comme un service rendu aux parents, le droit aux loisirs est devenu un droit des enfants, un outil d'épanouissement et de socialisation essentiel pour eux.

Parce que cet article de la Convention internationale des droits de l'enfant mérite mieux qu'une déclaration de principe, parce que les diverses crises que nous avons traversées ces dernières années et que l'inflation galopante ont impacté directement les ménages et notamment, les activités des enfants, nos tarifs, qui n'avaient pas évolué depuis 2009, ont été drastiquement revus à la baisse en septembre 2023 pour assurer l'accessibilité d'un maximum d'enfants bruxellois ; accessibilité encore plus grande attendue et nécessaire, notamment du fait des nouveaux rythmes scolaires, vu l'augmentation de plus de 30% de fréquentation dans nos plaines.

En 2023, à côté des désormais traditionnelles formations d'animateur.trice.s et de coordinateur.trice.s en centres de vacances, le Centre Elisabeth Carter a, en étroite collaboration avec les Maisons d'Enfants et l'Instruction publique, mis en place un programme d'une quinzaine de formations continues brossant une large palette de thématiques. D'autres nouvelles formations sont par ailleurs venues compléter l'offre : la formation initiale à destination des auxiliaires d'éducation, des formations « flash » ou workshop à destination des animateur.trice.s et coordinateur.trice.s à la veille de leurs prestations en centres de vacances.

Au niveau de la Cellule ATL, l'année 2023 a vu la finalisation de la réédition du « Pose ton Cartable », le suivi de l'implémentation de 3 projets et du « carnet de bord » dans les écoles de la Ville mais également un focus et des interventions sur les questions d'inclusion et des parents solos.

En cohésion sociale, c'est la mise en œuvre du nouveau décret avec l'agrément des opérateurs et le dispositif « Impulsion Volet Local et Innovation » qui a mobilisé la coordination en 2023.

Enfin, après un Solstice d'été organisé au Centre Tour à Plomb, une fête de la Jeunesse ensoleillée au parc Simone de Beauvoir, l'année s'est clôturée par le Solstice d'hiver au Centre Pôle Nord. Un vif succès pour ces 3 événements.

Gageons que 2024 soit du même cru ! Bonne lecture.

Faouzia HARICHE,
Présidente.

Selon ses statuts modifiés le 12 décembre 2023 (MB 09 02 2024), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles ; à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser et collaborer à l'organisation d'événements sportifs, culturels, festifs ainsi qu'à la mise en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateur.trice.s et coordinateur.trice.s de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyen.ne.s responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitant la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescent.e.s mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2023

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Moussa DIALLO ELHAJ, Serge DE MEURICHY, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2023

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Moussa DIALLO ELHAJ, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du bureau au 31 décembre 2023

Faouzia HARICHE : Présidente
Faten ALAMAT : Administratrice déléguée
Philippe DE BOCK : Trésorier
Anne VANDENBULCKE : Secrétaire
Floriane BONNIER
Amin HAMRI

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2023

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat
Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Charline DECOSTER, Coordinatrice
Rémy HENRARD, Coordinateur

Cellule Activités de vacances :

Lisa D'AGRO, Coordinatrice des plaines de vacances
Timothée LÖFBERG, Assistant administratif
Anaëlle TREJBIEZ, Coordinatrice des stages de vacances
Noémie VERMEIREN, Coordinatrice des stages de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice
Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Depuis 44 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant toutes les périodes de vacances et ce, dans un cadre non résidentiel.

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle tarification, drastiquement revue à la baisse pour les vacances d'automne. Rappelons par ailleurs que, depuis septembre 2022, les vacances d'automne et de carnaval sont désormais des vacances de deux semaines consécutives.

Si auparavant, nous n'organisons pas de plaines durant ces périodes de congés scolaires, désormais les plaines de vacances accueillent les enfants à chaque période de vacances scolaires (détente, printemps, été, automne, hiver).

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateur.trice.s organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Carnaval	6	10	7.583	758
Printemps	7	9	6.933	770
Été	8	31	21.616	697
Automne	8	9	7.756	861
Hiver	6	8	5.025	628
TOTAL	35	67	48.913	730

Nombre de présences par rapport à 2022 :

Période	2022	2023	Différence	Augmentation
Carnaval	0	7.583	+7.583	100%
Printemps	4.627	6.933	+2.306	49.83%
Été	24.477	21.616	-2.861	-11.68%
Automne	6.173	7.756	+1.583	25.64%
Hiver	5.423	5.025	-398	-7.33%
TOTAL	40.700	48.913	8.213	+31.29%



Nous pouvons observer une augmentation significative par rapport à 2022. Celle-ci est notamment la conséquence de l'ajout de plaines de vacances lors de la période de Carnaval 2023 et d'automne 2023 (réforme des rythmes scolaires) mais également du nombre croissant d'enfants participant à toutes les périodes de plaines. À première vue, une légère baisse de fréquentation est observée en été, mais celle-ci est liée à la diminution des jours de vacances scolaires durant les congés d'été (de 36 jours en 2022 à 31 en 2023). En réalité, le nombre de présences journalières a également connu une hausse durant cette période (de 680 en été 2022 à 697 en été 2023).

a. Les activités

À chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter par les équipes.

- Au Carnaval 2023, pour la première fois, des plaines ont été organisées. La thématique retenue était celle des histoires sous toutes leurs formes. Contes en tous genres, légendes extraordinaires ou encore bandes-dessinées, les enfants ont pu s'évader et créer leur propre monde imaginaire en plongeant au cœur d'histoires incroyables.
- Au printemps 2023, les enfants sont partis à l'aventure avec tous nos amis les animaux, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs. Ils se sont montrés curieux de les découvrir, d'en apprendre davantage sur eux à travers des jeux, des histoires, des spectacles, des livres, des visites et des représentations. Il était ainsi temps, par exemple, de chanter avec les oiseaux, mais aussi de se lancer dans des jeux sportifs en se mesurant aux animaux les plus rapides ou les plus agiles.
- Les vacances d'été ont débuté sur le thème de la forêt enchantée pour les enfants de maternelle, tandis que les enfants du primaire ont exploré Bruxelles en 3023. Cette période a été l'occasion d'imaginer Bruxelles dans mille ans, de parcourir ses parcs et de les réinventer. Nous avons également organisé des balades à vélo à travers la ville. Les plus jeunes ont collaboré à la réalisation d'une fresque géante sur ce thème et ont visité différentes fermes et domaines provinciaux. En août, les enfants ont eu l'opportunité d'explorer un monde coloré et de découvrir une planète remplie de trésors. Entre balades contées, spectacles, sorties dans les parcs, visites au sentier des Abeilles et escapades à vélo, ils ont pleinement profité de leurs vacances.
- L'aventure a été le maître mot de l'automne, avec une multitude de découvertes culturelles, sportives, culinaires et même des enquêtes à résoudre. Nous avons proposé de l'escalade, du kamishibai (théâtre de papier), des visites au musée BelVue ainsi que des aventures palpitantes en plein air avec Sortilèges. Tout a été mis en place pour que les enfants apprennent en s'amusant.
- Pendant l'hiver 2023-2024, nous avons proposé aux enfants une gamme diversifiée d'activités centrées sur le monde fascinant de l'illusion. Le World of Magic a ouvert ses portes pour accueillir les jeunes participant.e.s, les plongeant dans un univers où l'émerveillement et la curiosité étaient au rendez-vous. À travers une série d'expériences et de spectacles, les enfants ont eu l'opportunité de découvrir et d'apprécier toute la magie et la créativité derrière les illusions.



De plus, divers ateliers ont été soigneusement planifiés au sein des plaines de vacances grâce à l'implication d'intervenant.e.s extérieur.e.s. Ces ateliers ont offert aux enfants des expériences variées, allant d'ateliers musicaux à la découverte de spectacles en passant par des activités sportives passionnantes.

Nous avons également maintenu notre précieuse collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles. Elles ont mis à disposition des plaines, tant pour les animateur.trice.s que pour les enfants, une sélection d'ouvrages didactiques et pédagogiques. Ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.

b. Le public

Carnaval 2023

Sur les 1.127 enfants qui ont fréquenté les plaines (0 en 2022) :

- 48 % des enfants ont moins de 6 ans (0 % en 2022)
- 45 enfants ont bénéficié du tarif social (0 en 2022)
- 80,30 % étaient domiciliés sur le territoire communal (0 % en 2022)

Printemps 2023

Sur les 1.068 enfants qui ont fréquenté les plaines (653 en 2022) :

- 45,69 % des enfants ont moins de 6 ans (47 % en 2022)
- 55 enfants ont bénéficié du tarif social (35 en 2022)
- 78,83 % étaient domiciliés sur le territoire communal (82 % en 2022)

Eté 2023

Sur les 1.795 enfants qui ont fréquenté les plaines (1.723 en 2022) :

- 44,28 % des enfants ont moins de 6 ans (49 % en 2022)
- 65 enfants ont bénéficié du tarif social (115 en 2022)
- 78,21 % étaient domiciliés sur le territoire communal (79 % en 2022)

Automne 2023

Sur les 1.251 enfants qui ont fréquenté les plaines (1025 en 2022) :

- 47,64 % des enfants ont moins de 6 ans (48 % en 2022)
- 33 enfants ont bénéficié du tarif social (25 en 2022)
- 83,69 % étaient domiciliés sur le territoire communal (80 % en 2022)

Hiver 2023-2024

Sur les 986 enfants qui ont fréquenté les plaines (852 en 2022) :

- 46 % des enfants ont moins de 6 ans (46 % en 2022)
- 29 enfants ont bénéficié du tarif social (42 en 2022)
- 85 % étaient domiciliés sur le territoire communal (83 % en 2022)



c. L'encadrement

Un total de 725 personnes pour 925 contrats (605 personnes pour 928 contrats en 2022) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2023. Par ailleurs, 321 prestations d'auxiliaires travaillant à l'année dans les écoles de la Ville de Bruxelles, ont été comptabilisé.e.s dans les plaines (106 en 2022; à noter qu'en 2022 nous n'organisons pas encore de plaines lors des vacances de Carnaval). Ces engagements et affectations d'auxiliaires ont été répartis comme suit :

- 104 personnes engagées (133 contrats) au Carnaval (0 personne au Carnaval 2022) et 128 auxiliaires affecté.e.s (0 en 2022) ;
- 141 personnes engagées (145 contrats) au printemps (112 personnes au printemps 2022 et 112 contrats) ;
- 275 personnes engagées (404 contrats) en été (293 personnes en été 2022 et 485 contrats) ;
- 83 personnes engagées (110 contrats) en automne (83 personnes en automne 2022 et 104 contrats) et 193 auxiliaires affecté.e.s en automne (106 en 2022)
- 122 personnes engagées (133 contrats) en hiver (117 personnes en hiver 2022 et 227 contrats).

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances. Par rapport à 2022, nous observons en 2023 une augmentation des engagements. Cette croissance est liée à l'augmentation du nombre de présences des enfants et à l'organisation de plaines en automne et au Carnaval.

Dans l'ensemble, les responsables de centres ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateur.trice.s et animateur.trice.s. La fidélisation du personnel est en place : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

d. Système de réservation par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateur.trice.s et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateur.trice.s et les enfants.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement. Il existe également la possibilité de remplir un formulaire d'inscription en ligne sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.).



- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant.e. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre à la personne responsable le premier jour de la plaine.

Alors que la tarification des plaines était restée identique à celle pratiquée **depuis 2009**, en **septembre 2023**, une nouvelle tarification a été mise en place afin d'augmenter encore l'accessibilité à nos plaines de vacances pour les habitant.e.s de la Ville de Bruxelles. Les prix **pour les Bruxellois.es** ont été drastiquement revus à la baisse.

Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restés identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ;
OU
- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire) ;
OU
- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles.

Les nouveaux tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	15€→18€	20€→24€	25€→30€
Tarif préférentiel	12€→6€	16€→8€	20€→10€
Tarif social	7.5€→3€	10€→4€	12.5€→5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités, en ce compris les excursions qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons.



02.2 Les stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participant.e.s / capacité d'accueil	Evolution nombre participants (% 2022)	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	150/176	-16.2%	85.22%
Printemps	9/9	158/176	-3.1%	89.77%
Eté	40/42	517/808	-15.4%	63.98%
Automne	9/9	152/176	+14.3%	86.36%
TOTAL	67/69	977/1336	-10%	73.12%

En 2023, 71 stages ont été organisés : une semaine au Carnaval (9 stages) ; une semaine au printemps (9 stages) ; quatre semaines en été (une semaine de 12 stages et une semaine de 11 stages en juillet, une semaine de 8 stages et une semaine de 9 stages en août) ; ainsi qu'une semaine en automne (9 stages).

En moyenne, la capacité d'accueil par semaine a été de 191 places, et le nombre moyen d'enfants par semaine de stage a été de 140. Nous avons donc un taux moyen d'occupation de 73.57 %.

En comparaison à 2022, nous remarquons une baisse dans la fréquentation des stages pour les périodes de Carnaval, de printemps et d'été. Celle-ci pourrait être liée à la réforme des rythmes scolaires et à l'organisation de nouvelles plaines de vacances durant cette période (pour le Carnaval) et au fait que les dates des vacances scolaires ont changé (au printemps et en été) et pourraient donc impacter les dates de départ en vacances des familles. La période d'automne connaît en revanche une augmentation de sa fréquentation.

Afin de correspondre au mieux aux demandes de la population, l'année 2023 est marquée par une légère baisse du nombre de stages durant les plus petites périodes (Carnaval, printemps et automne) ; tout en maintenant une répartition équitable des offres de stage sur l'ensemble du territoire.

Cette réduction du nombre de stages nous a permis d'atteindre un taux d'occupation de 73.6 % en 2023, pour 78.8 % en 2022, malgré la baisse généralisée du taux de présence en raison de la réforme des rythmes scolaires.

a. Activités

Au cours de l'année 2023, la programmation des stages a été enrichie par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif.

Dans la continuité de l'année précédente, la collaboration avec « Le Théâtre du mirage » a également été renouvelée durant toutes les périodes de vacances. En proposant des initiations aux arts plastiques, aux marionnettes et aux techniques artistiques en tous genres, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination grâce à la magie des contes et des histoires tout en donnant vie à leurs créations.



Des partenariats avec des musées ont aussi été renforcés durant cette année 2023. Notamment, lors de nombreux stages avec le Design Museum Brussels permettant aux enfants de s'initier au monde de l'art et du design.

Le partenariat avec Anneessens 25 a également été poursuivi lors de différents stages afin d'offrir des initiations sportives mais aussi, une sensibilisation à l'alimentation ou encore des activités autour de la découverte de la nature destinées aux plus petits.

D'autres partenariats sont également venus compléter nos offres de stages cette année. Comme avec l'asbl RassemblART qui a proposé des initiations aux arts martiaux et aux sports.

Durant les stages de 2023, différentes excursions et activités culturelles et/ou en extérieur ont été organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines, d'aller rencontrer des univers qui leur sont parfois inconnus. Nous avons donc notamment pu leur proposer :

- Des visites : au Musée de la Foire et de la Mémoire ; au Musée de la Porte de Hal ; au Musée des Sciences naturelles ; au Musée de l'Histoire Européenne ; à l'exposition « Great art for great kids » ; au Musée des enfants ; au Musée BELvue ; au Palais du Coudenberg ; au Belgian Village ; à la Fondation Folon ; au Planétarium ; au Musée des égouts ; au Brussels Games Festival.
- Ainsi que des initiations : à la sérigraphie ; aux arts martiaux ; à la fonderie ; au design ; à la peinture sur textile ; à la radio.
- Mais également des excursions : à la Piscine de Laeken ; à la Piscine de Centre ; au Jardin botanique de Meise ; à la mer du Nord ; au Domaine de Kessel-Lo ; au domaine d'Huizingen ; au Rouge Cloître ; à Mini-Europe ; à la Ludothèque ; à Technopolis ; à la Maison ABC.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. Animateur.trice.s et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit-là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable, viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun.e, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun.e, y compris des plus petit.e.s, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».



Les thématiques suivantes ont été développées en 2023 :

Carnaval 2023

- Sur les traces des vikings
- Au bonheur des marionnettes
- Carnaval autour du monde
- Tout un cirque
- Mens sana in corpore sano
- Ma planète à moi
- Classes magiques
- Dans ma boîte à trésors au Musée
- Omnisports et découvertes sportives

Printemps 2023

- Picou, le petit hérisson
- Ma maison de poupées
- Un arc-en-ciel de couleurs
- Les artistes détectives
- Petit-e-s héroïne-s, grand-e-s sportif-ve-s
- Apprenti-e-s aventurier-e-s
- Ma boîte à jeux
- Si j'étais designer
- Sur les traces du guerrier dragon

Été 2023

Juillet 2023

- Les aventures d'Astérix et Obélix
- Les mystères de la roue chromatique
- Les artistes en couleurs
- Encanto
- Mini-olympiades
- Au cœur de la forêt
- Le monde à travers les sens
- Impressions en tous genres
- Hisse et eau
- Dans mon assiette
- Un été haut en couleurs
- Omnisports et découvertes sportives
- Nos amis les chiens
- Mon jardin pop-up
- Fleurs en couleurs
- Un monde caché sous nos pieds
- La nature sous toutes ses couleurs
- Ça déménage
- Coquillages et crustacés
- Monstres et créatures magiques
- Missions très spéciales
- Reporters en herbe
- Omnisports et natation

Août 2023

- En route pour le cirque
- Les petit-e-s aviateur-trice-s
- Kangourous et didgeridoo*
- Les 4 éléments
- Sport pour tous-tes
- Le monde miniature
- La science dans tous ses états
- Récup'Art
- Wushu Shaolin
- Don Quichotte et les moulins
- Tagram : un carré, mille jeux
- Cachons-nous dans les bois
- Amazone
- Cumulets et pirouettes
- Les paysages invisibles*
- Blagues, gags, et histoires drôles
- Apprenti.e.s créateur.trice.s
- À la conquête du futur
- Omnisports et découvertes sportives



Automne 2023

- Ratatouille
- Shuriken : l'étoile ninja pour la paix
- Les couleurs des quatre saisons
- Les paysages invisibles
- Rouli bouli
- Destination Afrique
- À la manière de nos artistes préféré-e-s
- Mon musée rêvé
- Omnisports et découvertes sportives

Ndlr : Les stages marqués d'une astérisque* ont été annulés/jumelés à d'autres stages car trop peu d'enfants y étaient inscrits.

b. Le public

Tranches d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participant.e.s / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
3 à 7 ans	36/37	541/768	70.4%	58.4%
6 à 12 ans	31/32	436/568	76.7%	44.6%
Total	67/69	977*/1336	73.1%	100%

*538 enfants différents.

Nous pouvons constater que, de manière générale, les stages destinés aux moins de 7 ans rencontrent davantage de succès. Cela avait déjà été constaté les années précédentes.

Au total de l'année 2023 :

Sur les 538 enfants qui ont fréquenté les stages (605 en 2022) :

- 75.4 % étaient domiciliés sur le territoire communal (74.5 % en 2022)
- 33 enfants ont bénéficié du tarif social (45 en 2022)
- 16 enfants étaient pris en charge par des institutions (6 en 2022)



c. L'encadrement

Un total de 164 personnes pour 188 contrats a été nécessaire pour assurer la gestion et l'entretien des stages de vacances pour l'année 2023 (176 contrats en 2022 et 198 contrats), à savoir :

- 29 personnes (29 contrats) au Carnaval (35 en 2022 et 35 contrats);
- 29 personnes (29 contrats) au printemps (35 en 2022 et 35 contrats);
- 75 personnes (97 contrats) en été (71 en 2022 et 93 contrats);
- 31 personnes (33 contrats) en automne (35 en 2022 et 33 contrats*).

*Certains stages font l'objet de collaborations, qui impliquent un encadrement pris en charge par les organismes tiers ; dès lors, il n'y a pas de contrats associés à ces dites collaborations.

A chaque période d'activités, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période, ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateur.trice.s et les enfants.

d. Les tarifs

Les tarifs des stages étaient inchangés **depuis 2009**.

Les nouveaux tarifs des stages, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Pour une semaine de 5 jours (sans jour férié)
Tarif plein	75€ → 80€
Tarif préférentiel	50€ → 20€
Tarif social	12€ → 5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) et en situation économique précaire. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif englobe la totalité des frais. Les enfants bénéficient donc, pour ce prix, d'un encadrement de qualité, de boissons et d'une collation par jour, et souvent d'une excursion ou de l'intervention d'un.e intervenant.e extérieur.e lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateur.trice.s et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi, les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; l'autonomisation et la responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2023 : « Chaos dans les pages, où sont passés nos personnages ? » ; « Plaisirs d'Hiver » ; « Soutien scolaire ados » ; « Au secours, nous sommes bloqués dans une boîte ! » ; « Musique sous toutes ses couleurs ! » ; « En avant Moussaillon » ; « Théâtre et cinéma » ; « Les super-héroïne.s » ; « L'art de l'aventure » ; « Vacances déconnectées » ; « Een gezonde geest in een gezond lichaam ».

En complément des diverses activités pédagogiques proposées aux enfants, nous avons également organisé plusieurs excursions. Parmi celles-ci, Plopsa, qui constituait l'apothéose d'un projet intégré au programme du séjour. Cette excursion a permis aux enfants de vivre des moments palpitants et divertissants. Ou encore Hangtime, offrant notamment aux adolescent.e.s inscrit.e.s en remédiation scolaire l'occasion de se défouler et de profiter d'activités stimulantes.

a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était, quant à lui, géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont gérées par Jeunesse à Bruxelles.



b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2022 et 2023

Le Domaine de Combreuil

2022

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	12 jours	39/40 (97.5%)
Eté	4	4 x 12 jours	109/160 (68.1%)
TOTAL	5	60 jours	148/200 (74%)

2023

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	11 jours	38/40 (95%)
Eté	3	1 x 11 et 2 x 12 jours	98/120 (81.6%)
TOTAL	4	46 jours	136/160 (85%)

Mariakerke

2022

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	5	30/30 (100%)
Printemps <i>Soutien scolaire</i>	1	12	8/20 (40%)
Eté	4	4 x 12 jours	100/120 (83.3%)
Automne	1	12 jours	19/30 (63.3%)
TOTAL	7	77 jours	157/200 (78.5%)

2023

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	12 jours	25/30 (83.3%)
Printemps <i>Soutien scolaire</i>	1	11 jours	24/30 (80%)
Eté	3	1 x 11 et 2 x 12 jours	84/90 (93.3%)
Automne	1	12 jours	27/30 (90%)
TOTAL	6	70 jours	160/180 (88.8%)



Les séjours organisés à Mariakerke atteignent un taux d'occupation à hauteur de 88.8 %. Ce qui représente une augmentation par rapport à 2022.

Les séjours organisés à Combreuil en 2023 ont également connu une augmentation du taux d'occupation par rapport à l'année 2022, en passant de 74 à 85 %.

c. Les tarifs

Les tarifs des stages étaient inchangés depuis 2009.

Les nouveaux tarifs des stages, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Séjour de 12 jours
Tarif plein	200€ → 250€
Tarif préférentiel	160€ → 120€
Tarif social	100€ → 60€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) et en situation économique précaire. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



02. 3.2. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2023, 40 jeunes de 10 à 13 ans ont eu l'occasion de partir au sport d'hiver dans la station de ski Saint-Jean-D'Arves, située au cœur du massif des Sybelles, en Savoie.

a. Les périodes d'activités

2022

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Jean-d'Arves	0	10-13 ans	0
TOTAL			0		0

2023

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Jean-d'Arves	9	10-13 ans	38/40 (95%)
TOTAL			9		38/40 (95%)

b. Les tarifs

Les tarifs pour les sports d'hiver :

Tarif	Séjour au ski
Tarif plein	500€
Tarif préférentiel	400€
Tarif social	250€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) et en situation économique précaire. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.



c. Le public

2022

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6 -12 ans	11	297/380	78.2%
Ados (13 - 15 ans)	1	8/20	76.3%
TOTAL	12	305/400	76.3%

2023

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6 -12 ans	11	309/350	88.2%
Ados (13 - 15 ans)	1	24/30	80%
TOTAL	12	333/380	87.6%

Carnaval 2023 : 25 enfants ont fréquenté nos séjours (30 en 2022) :

- 5 enfants ont bénéficié du tarif social (6 en 2022)
- 76 % sont domiciliés sur le territoire communal (86,7 % en 2022)

Printemps 2023 : 62 enfants ont fréquenté nos séjours (47 en 2022) :

- 10 enfants ont bénéficié du tarif social (6 en 2022)
- 69.3 % sont domicilié sur le territoire communal (48.3 % en 2022)

Été 2023 : 181 enfants ont fréquenté nos séjours (209 en 2022) :

- 8 enfants ont bénéficié du tarif social (21 en 2022)
- 38.7 % sont domiciliés sur le territoire communal (34.7 % en 2022)

Automne 2023 : 27 enfants ont fréquenté nos séjours (19 en 2022) :

- 2 enfants ont bénéficié du tarif social (3 en 2022)
- 81.4 % sont domiciliés sur le territoire communal (50 % en 2022)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2023, un total de 74 personnes pour 104 contrats (contre 66 personnes pour 100 contrats en 2022) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des séjours de vacances pour l'année 2023, à savoir :

- 8 personnes (13 contrats) au Carnaval (7 en 2022 et 7 contrats)
- 6 personnes (6 contrats) au ski (0 en 2022 et 0 contrat, le séjour ayant été annulé en raison du COVID-19)
- 19 personnes (25 contrats) au printemps (14 en 2022 et 14 contrats)
- 34 personnes (51 contrats) en été (38 en 2022 et 67 contrats)
- 7 personnes (9 contrats) en automne (7 en 2022 et 12 contrats)

03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- La Maison d'Art Actuel des Chartreux

L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 20.000 euros de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse. Par ailleurs, une enveloppe de 8.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles a été employé pour les activités de la Maac.

- Les Maisons d'Enfants

Un enveloppe de 80.000 euros et une 2^{ème} enveloppe de 99.500 euros, versées sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, ont été employées pour les activités organisées par les Maisons d'Enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

- Pôle Nord et Tour à Plomb

Une enveloppe de 20.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées, essentiellement par le Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

Par ailleurs, un subside de 15.000 euros a été obtenu par Jeunesse à Bruxelles auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le développement des projets artistiques organisés par l'équipe de la Tour à Plomb.

- Subsides d'investissements et de travaux

Depuis 2019, des subsides d'investissements sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles par la Ville de Bruxelles. L'addition des montants versés annuellement a permis, en 2023, la réparation du moteur d'un store endommagé par une tempête ainsi que des travaux de plomberie urgents dans le bâtiment situé avenue de l'Héliport.



04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage, suivi des problèmes le cas échéant.

Salle de la Clé : 0 jour d'occupation (0 jour en 2021, 0 jour en 2022)

Salle de la Jeunesse : 54 jours d'occupation (30 jours en 2021, 84 jours en 2022)

Domaine de Combreuil : 79 jours d'occupation (74 jours en 2021, 112 jours en 2022)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) : 47 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 8 jours
- occupations autres : 6 jours

Centre de Mariakerke : 76 jours d'occupation (52 jours en 2021, 77 jours en 2022)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) : 70 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 0 jour
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 5 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 1 jour
- occupations autres : 0 jour

En 2023, la salle de la Clé était indisponible pour cause de travaux.

La diminution des jours d'occupation à la salle de la Jeunesse en 2023 s'explique par la diminution des jours d'occupation par des services de la Ville de Bruxelles.

La diminution des jours d'occupation au Domaine de Combreuil en 2023 est quant à elle liée aux travaux réalisés dans le bâtiment (façade et étanchéité).

05. CENTRE DE FORMATION EN ANIMATION "ELISABETH CARTER"



05.1 Centre de Formation aux métiers de l'animation

5.1.1. Gestion du centre

Durant l'année 2023, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- l'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- la mise en place de 2 sessions de la formation de base d'accueillant.e.s extrascolaires ;
- la mise en place de 17 modules de formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de l'Instruction Publique (21 formations continues en 2023) et de 5 modules de formations continues à destination des animateurs et animatrices des Maisons des Enfants.

L'organisation de ces formations a amené le suivi de partenariats avec :

- l'asbl La Teignouse : un module de 2 jours sur « Jeux et activités pour les plus petits : 2,5 - 6 ans » ainsi qu'un module de 2 jours sur la gestion des cris et des colères chez les enfants ;
 - l'asbl Save my life : trois modules de 2 jours concernant les premiers secours aux enfants ;
 - l'asbl C-Paje : deux modules de 2 jours sur l'organisation d'ateliers créatifs et musicaux ;
 - l'asbl Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP) : un module de 2 jours sur le genre et l'accueil de la diversité ;
 - l'asbl Good Planet Belgium : un modules de 2 jours sur des activités à réaliser en extérieur ;
 - l'asbl Mouvance : un module de 2 jours sur l'expression des émotions des enfants ;
 - l'asbl Pescalune : deux modules de 3 jours sur la technique du conte pour travailler l'inclusion ;
 - l'asbl Passe Muraille : un module de 2 jours concernant l'inclusion ;
 - l'asbl Odyssée Formations : un module de 3 jours concernant les dynamiques de groupe ainsi qu'un module de 2 jours sur l'identité professionnelle ;
 - l'asbl Cémea : trois modules de 3 jours concernant les droits de l'enfant ;
 - l'asbl ILP : deux modules d'1/2 journée sur les bases du codage ;
 - l'asbl Crible : trois modules de 2 jours sur les stéréotypes de genre ;
 - un module sur l'utilisation du jeu de société dans l'accueil temps libre a été élaboré et dispensé directement par l'équipe du Centre E. Carter.
- les entretiens préalables à la formation animateur.rice.s et coordinateur.rice.s de centres de vacances (58 entretiens animateur.rice.s et 10 entretiens coordinateur.rice.s sur 67 dossiers reçus pour la formation d'animateur.rice.s et 11 pour la formation de coordinateur.rice.s), les suivis administratifs et individuels des stagiaires ;
 - le suivi des stagiaires en stage pratique ;
 - la gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
 - la gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
 - la mise en place de deux modules de « formations flash » à destination des animateur.rice.s et d'un module pour les responsables et coordinateur.rice.s ayant de 0 à 2 expériences en activités de vacances ;
 - la mise en place d'un workshop à destination de l'ensemble des responsables et coordinateur.rice.s des activités de vacances.



05.1 Centre de Formation aux métiers de l'animation

La quatorzième session de formation BACV (2022-2023) a vu l'inscription de 28 stagiaires lesquel.le.s ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2023 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite : du 02/01/2023 au 06/01/2023 (50h) au sein des plaines de vacances (27 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°3 : du lundi 20/02 au samedi 25/02/2023 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (24 stagiaires présent.e.s) ;
- une journée de préparation au stage pratique : le 01/07/2023 (8h) Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (14 stagiaires) ;
- stage pratique n°2 pendant les vacances d'été : du 10/07/2023 au 25/08/2023 (150h) au sein des plaines de vacances (17 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 20/09/2023 au 22/09/2023 (21h) au Domaine de Combreuil (17 stagiaires présent.e.s).

La quinzième session de formation BACV (2023-2024) a vu l'inscription de 34 stagiaires lesquel.le.s ont suivi les modules suivants durant l'année 2023 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 13/10/2023 au 15/10/2023 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (34 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 30/10/2023 au 04/11/2023 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (32 stagiaires) ;
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 26/12/2023 au 29/12/2023 (50h) au sein des plaines de vacances (30 stagiaires dont 1 stagiaire de la session 2022-2023 devant refaire un stage pratique).



05.3 Formation "coordinateur.trice.s de Centres de vacances" (BCCV)

La septième session de formation BCCV (2022-2023) a vu l'inscription de 8 stagiaires lequel.le.s ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2023 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite du 02/01/2023 au 06/01/2023 (50h) au sein des plaines de vacances (9 stagiaires dont 1 stagiaire de la session 2021-2022 qui poursuit sa formation) ;
- une journée d'évaluation du stage pratique : le 04 février 2023 (8h) au Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (8 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°3 : du lundi 20 février au samedi 25 février 2023 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (6 stagiaires présent.e.s) ;
- stage pratique n°2 pendant les vacances d'été : du 10/07/2023 au 25/08/2023 (150h) au sein des plaines de vacances (5 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°4 (week-end) : du 20/09/2023 au 22/09/2023 (21h) au Domaine de Combreuil (5 stagiaires présent.e.s).

La huitième session de formation au BCCV (2023-2024) a vu l'inscription de 9 stagiaires lequel.le.s ont suivi les modules suivants durant l'année 2023 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 13/10/2023 au 15/10/2023 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (9 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 30/10/2023 au 04/11/2023 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (9 stagiaires) ;
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 26/12/2023 au 29/12/2023 (50h) au sein des plaines de vacances (7 stagiaires).

05.4 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateur.trice.s des Maisons des Enfants.

5.4.1. Maisons des Enfants

35 animateur.rice.s ont participé à deux modules de formations continues durant l'année 2023.

- 35 animateur.rice.s ont participé à la formation « Les stéréotypes autour du genre » dispensée en partenariat avec l'asbl CRIBLE.

Lieu : CeMPA

Dates : trois modules de 2 jours : 06 et 07 avril 2023, 13 et 14 avril 2023, 16 et 23 juin 2023

Un module de deux jours de formation consacré à la question du genre (les notions de base, déconstruire



les stéréotypes et les préjugés, repérer les discriminations, définir et intégrer les notions de genre, aborder les thèmes avec les enfants de 6 à 12 ans, acquérir les outils adaptés au public des Maisons des Enfants, animer des activités et connaître le cadre légal belge).

- 14 animateur.rice.s ont participé à la formation « Initiation aux bases du codage » dispensée en partenariat avec l'asbl ILP

Lieu : Maisons des Enfants L'Horizon et Moussaillons

Dates : 2 modules d'une demi-journée, les 25 et 26 mai 2023

Un module pour former les animateur.rice.s aux bases du codage, utilisant des programmes Scratch et Python, afin qu'ils.elles puissent initier les enfants dont ils.elles ont la charge. Acquérir des outils pour organiser des séances avec les enfants, mettre en valeur les projets et les communiquer aux parents.

5.4.2. L'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles

a. Vacances de détente 2023 et premier semestre 2023

Le groupe de 50 auxiliaires en formation pour cette période s'est réparti dans les 4 blocs de formations continues prévus à cette période. 38 personnes ont participé aux différentes formations. Le taux d'absentéisme à ces formations atteint une moyenne de 24 %. Le nombre de personnes présentes représente le nombre de personnes pouvant bénéficier d'une attestation de participation. Chaque personne a pu choisir entre :

Semaine 1

Bloc 1

- 9 personnes ont participé à la formation « Il était une fois : les différences en + » dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune

Lieu : CeMPA

Dates : les 20, 21 et 22 février 2023

Un module de 3 jours pour découvrir les composantes du « raconté » grâce à une valise d'histoires sur le thème du respect de soi et de l'autre, de la différence (langues, culture, genre, pauvreté, ...) du handicap et des droits humains (en particulier : les droits de l'enfant), comment ouvrir le regard et accueillir l'autre avec ses différences, avec ses richesses.

- 9 personnes ont participé à la formation « Genre et accueil de la diversité » dispensée en partenariat avec l'asbl RIEPP

Lieu : CeMPA

Dates : les 23 et 24 février 2023

Un module de 2 jours pour prendre conscience des préjugés, enrichir ses pratiques de décodage, lutter contre les stéréotypes et acquérir des outils pour y faire face.



Bloc 2

- 10 personnes ont participé à la formation « Droit de l'enfant : des principes à mettre en œuvre » dispensée par l'asbl CEMEA

Lieu : CeMPA

Dates : les 20, 21 et 22 février 2023

Un module de 3 jours pour apprendre à mettre en place et garantir un cadre d'accueil collectif qui favorise la mise en œuvre des Droits de l'enfant, partager les vécus, découvrir les notions à travers des activités ludiques et échanger ses pratiques de terrain.

- 10 personnes ont participé à la formation « Des activités qui bougent, des émotions qui frétilent ! » dispensée par l'asbl Mouvance

Lieu : CeMPA

Dates : les 23 et 24 février 2023

Un module de 2 jours pour accompagner les enfants dans leur apprentissage émotionnel, comprendre pourquoi mettre en place des rituels, des jeux, des espaces qui favorisent l'expression des émotions des enfants.

Semaine 2

Bloc 3

- 9 personnes ont participé à la formation : « Ateliers créatifs et musicaux » dispensée en partenariat avec l'asbl C-Paje

Lieu : CeMPA

Dates : les 27 et 28 février 2023

Un module de 2 jours pour découvrir des ateliers pour permettre aux enfants d'exercer leur motricité et dextérité manuelle tout en développant leur imagination, leur créativité. Découvrir de nouvelles activités, créer, composer, assembler, construire à l'aide de techniques simples et ludiques.

- 9 personnes ont participé à la formation « Dynamique de groupe » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 01, 02 et 03 mars 2023

Un module de 3 jours pour mettre en lumière d'une part les dynamiques relationnelles et organisationnelles au sein du groupe d'adultes et, d'autre part, les mécanismes relationnels qui régissent les groupes d'enfants.



Bloc 4

- 10 personnes ont participé à la formation « Droit de l'enfant : des principes à mettre en œuvre » dispensée par l'asbl CEMEA

Lieu : CeMPA

Dates : les 27, 28 février et le 01 mars 2023

Un module de 3 jours pour apprendre à mettre en place et garantir un cadre d'accueil collectif qui favorise la mise en œuvre des Droits de l'enfant, partager les vécus, découvrir les notions à travers des activités ludiques et échanger ses pratiques de terrain.

- 10 personnes ont participé à la formation « Cris, colère et pleurs : les interpréter et y faire face » dispensée en partenariat avec l'asbl La Teignouse

Lieu : CeMPA

Dates : les 02 et 03 mars 2023

Un module de 2 jours pour observer les comportements et les replacer dans un contexte de communication, de développement et de socialisation. Tenter de comprendre pourquoi de tels comportements se manifestent et proposer des moyens adéquats pour y répondre. Favoriser la cohérence des attitudes éducatives face aux enfants au sein de l'équipe, des partenaires et des parents.

b. Hors vacances scolaires

- 4 auxiliaires d'éducation ont participé à la formation sur site : « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Module 1 : sensibilisation et découverte de l'outil « jeu de société » 1 rencontre de lancement et d'analyse de la demande (module 1) suivie de 6 séances d'une demi-journée.

- 4 personnes

Dates : 10, 13 et 16 janvier 2023, 14, 23 et 31 mars 2023

Cette formation vise à découvrir le jeu de société et réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, d'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées ainsi que la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux, ...).



c. Vacances d'automne 2023

Le groupe de 59 auxiliaires en formation pour cette période s'est réparti dans les 4 blocs de formations continues prévus à cette période. 44 personnes ont participé aux différentes formations. Le taux d'absentéisme à ces formations atteint une moyenne de 25,5 %. Le nombre de personnes présentes représente le nombre de personnes pouvant bénéficier d'une attestation de participation. Chaque personne a pu choisir entre :

Semaine 1

Bloc 1

- 13 personnes ont participé à la formation : « Ateliers créatifs et musicaux » dispensée en partenariat avec l'asbl C-Paje

Lieu : CeMPA

Dates : les 23 et 24 octobre 2023

Un module de 2 jours pour découvrir des ateliers pour permettre aux enfants d'exercer leur motricité et dextérité manuelle tout en développant leur imagination, leur créativité. Découvrir de nouvelles activités, créer, composer, assembler, construire à l'aide de techniques simples et ludiques.

- 13 personnes ont participé à la formation « Droit de l'enfant : des principes à mettre en œuvre » dispensée par l'asbl CEMEA

Lieu : CeMPA

Dates : les 25, 26 et 27 octobre 2023

Un module de 3 jours pour apprendre à mettre en place et garantir un cadre d'accueil collectif qui favorise la mise en œuvre des Droits de l'enfant, partager les vécus, découvrir les notions à travers des activités ludiques et échanger ses pratiques de terrain.

Bloc 2

- 7 personnes ont participé à la formation « Il était une fois : les différences en + » dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune

Lieu : CeMPA

Dates : les 23, 24 et 25 octobre 2023

Un module de 3 jours pour découvrir les composantes du « raconté » grâce à une valise d'histoires sur le thème du respect de soi et de l'autre, de la différence (langues, culture, genre, pauvreté, ...) du handicap et des droits humains (en particulier : les droits de l'enfant), comment ouvrir le regard et accueillir l'autre avec ses différences, avec ses richesses.



- 8 personnes ont participé à la formation « Identité professionnelle » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 26 et 27 octobre 2023

Un module de deux jours pour pouvoir faire des liens entre les expériences personnelles et les attendus de terrain. La gestion de la cour de récréation est également abordée (gestion de conflit vs. Surveillance, interaction avec des parents agressifs, respect des horaires, posture de l'accueillant.e et de l'animateur.trice) afin de renforcer l'identité professionnelle.

Semaine 2

Bloc 3

- 11 personnes ont participé à la formation « Jeux et activités pour les plus petits : 2,5 à 6 ans » dispensée en partenariat avec l'asbl La Teignouse

Lieu : CeMPA

Dates : les 30 et 31 octobre 2023

Un module de 2 jours pour aborder les spécificités de l'animation avec les petits, découvrir les richesses de l'accueil extrascolaire, l'équilibre entre vie en groupe d'âge et apprentissage de la cohabitation, l'importance des transitions entre les lieux et rythme de vie des plus jeunes.

- 13 personnes ont participé à la formation « Les premiers secours aux enfants » dispensée en partenariat avec l'asbl Save My Life

Lieu : CeMPA

Dates : les 02 et 03 novembre 2023

Un module de 2 jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)

Bloc 4

- 10 personnes ont participé à la formation « Tous dehors pour une reconnexion à la nature » dispensée en partenariat avec l'asbl Goodplanet Belgium.

Lieu : CeMPA

Dates : les 31 octobre et 03 novembre 2023

Un module de 2 jours pour s'aventurer en ville et découvrir que la nature est à portée de toutes et tous. Il existe mille et une manière de l'explorer avec les enfants sans aller très loin : observer les petites bêtes, construire une cabane, aménager un coin nature, bricoler avec des éléments de la nature, etc.



- 10 personnes ont participé à la formation « Au-delà du miroir : une approche formative pour viser et mettre en œuvre un accueil inclusif pour tous les enfants et leurs parents » dispensée en partenariat avec l'asbl Passe Muraille

Lieu : CeMPA

Dates : les 30 octobre et 02 novembre 2023

Un module de 2 jours pour viser un accueil plus inclusif par la mise en œuvre d'une approche globale et transversale de l'accueil s'appuyant sur l'accueil d'enfants et/ou de parents porteurs de déficiences et ou porteurs de handicap. Démystifier le handicap : les limites individuelles et institutionnelles, gestion des émotions liées à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Déconstruire des représentations mentales pour reconstruire plus en adéquation avec la réalité plurielle des participant.e.s.

05.5 Formation initiale d'accueillant.e.s extrascolaire.s

En 2023, après avoir obtenu l'accord de l'O.N.E., le Centre E. Carter a construit et organisé la formation de base à destination des auxiliaires d'éducation qui ne possédaient pas de titre requis pour exercer le métier. Répartie sur les deux périodes de vacances scolaires, détente et automne, la formation est composée de 12 modules et a eu lieu au CeMPA.

26 auxiliaires d'éducation réparti.e.s en deux groupes étaient inscrit.e.s pour cette première session. 21 personnes ont suivi les modules lors des congés de détente, 19 personnes étaient présentes lors des vacances d'automne.

Les modules :

- « Accueil et mise en projet » : un module d'une demi-journée. Quelques jeux pour briser la glace, découvrir son parcours de formation. Exprimer ses attentes et se lancer dans l'aventure.
- « Moi, accueillant.e : ma fonction, ma place dans la communauté éducative » : un module d'1,5 jours. Découvrir son cadre d'accueil (décret, projet d'accueil), ancrer son identité professionnelle. Être conscient.e des enjeux en termes de responsabilités et de déontologie. Pouvoir adopter une posture professionnelle en communiquant de manière efficace. Comprendre en quoi consiste le projet d'accueil et son lien avec le règlement d'ordre intérieur.
- « L'enfant : son rythme et ses besoins » : un module de 3 jours. Accueillir les enfants dans un espace aménagé en respectant ses rythmes, ses besoins et ses spécificités. Un module en lien avec les différentes phases de développement de l'enfant de 2,5 à 12 ans.
- « J'anime des enfants, j'anime un groupe » : un module de 2 jours. Mettre un cadre dans sa pratique en tenant compte de la vie du groupe, ses règles de vie, ses temps collectifs, ses conflits. Comment assoir son autorité et gérer les conflits.
- « Des jeux, des chants, des histoires... Des techniques pour s'amuser ensemble » : un module de 5 jours. Découverte des différentes techniques d'animation (jeux, chants, contes, grands jeux, activités manuelles, emballages). Préparer ses activités, les animer et les évaluer.



- « Être bientraitant.e, c'est quoi ? » : un module de 2 jours. Qu'est-ce que la bienveillance dans les pratiques ? Quels attitudes, comportements, activités pouvons-nous mettre en place afin de favoriser une bonne entente dans les groupes ? Comment faire face à l'agressivité (chez les enfants et les adultes) ? Rôle et limites de l'accueillant.e dans la détection et la prévention de la maltraitance.

- « Premiers secours aux enfants » : un module de 2 jours. A travers des mises en situation, des exercices pratiques, des réflexions et échanges, les concepts des premiers secours seront abordés. Comment évaluer la situation ? Comment agir ? Prévention des accidents et malaises, règles essentielles d'intervention, rôle et comportement du ou de la secouriste face à un enfant, fonctions vitales, réanimation d'un enfant, position latérale de sécurité, hémorragies, étouffement, électrisation, hyperthermie, fièvre, insolation, détresse respiratoire, traumatismes, chutes, plaies, brûlures, pansements, intoxications, morsures, etc.

- « Tous différents ! A la rencontre des enfants et de leur famille » : un module de 2 jours. Prendre consciences de la diversité de tout un chacun en abordant les notions d'identités, de culture, de préjugés, de stéréotypes et de discrimination. Comment enrichir nos pratiques et faire face à la diversité qui nous entoure ? Explorer des outils pour valoriser la diversité.

- « La fin de ma formation de base, le début de mon parcours professionnel » : un module d'1 jour. Comment auto-évaluer ? Quelles sont les techniques pour évaluer une activité ? Evaluation du processus de formation, quel parcours pour la suite ?

05.6 Formation à destination des animateur.trice.s

Formations « Flash » à destination des animateur.rice.s qui ont de 0 à 2 expériences en activités de vacances dans le but de les outiller suffisamment pour démarrer au sein des plaines. Deux soirées pour les animateur.rice.s des plaines maternelles et deux soirées pour les plaines primaires.

19 personnes pour les maternelles ont participé aux soirées des 29 juin et 03 juillet 2023 au Centre Pôle Nord.

8 personnes pour les primaires ont participé aux soirées des 30 juin et 07 juillet 2023 au Centre Pôle Nord. Les contenus abordés sont les suivants :

Soirée 1 :

- L'accueil : activités pour se présenter, créer des règles de vie avec le groupe
- L'Esprit Vacances : c'est quoi ? comment je le fais vivre ?
- Rythmes et besoins des enfants au fil de la journée

Soirée 2 :

- Sécurité : prévention (comptage, matériel, lieu, déplacements) et réaction en cas d'accidents
- Règles d'or - savoir-être de l'animateur.trice
- Préparation des fiches : partage de ressources, questions / réponses



05.5 Formation pour les responsables et coordinateur.trice.s

Formations « Flash » à destination des coordinateur.rice.s qui ont de 0 à 2 expériences en activités de vacances dans le but de les outiller suffisamment pour démarrer sur les plaines de vacances.

12 personnes ont participé à la soirée du 26 juin 2023 dans nos locaux, les contenus abordés sont les suivants :

- Missions du coordinateur ou de la coordinatrice et du responsable
- L'Esprit Vacances : comment le faire vivre sur la plaine ? Comment soutenir les animateur.trice.s à le faire vivre ?
- L'Accueil du matin : points d'attention, difficultés rencontrées, que mettre en place ? à quoi être vigilant.e.s ?
Comment transposer les enseignements aux autres moments de la journée ?
- Focus sur la gestion des présences et des petits/gros accidents

Workshop à destination de l'ensemble des responsables et coordinateur.rice.s

Une soirée pour échanger au niveau de sa pratique sur différents thèmes. 4 thématiques étaient proposées :

1. Comment mener un vrai projet d'animation ?
2. Comment soutenir une équipe en difficulté ?
3. Les spécificités des maternelles
4. Les moments d'accueil et de clôture

7 personnes ont participé à cette première initiative le 11 décembre 2023 au Centre Pôle Nord. Deux thématiques ont été abordées : Comment mener un vrai projet d'animation ? et Comment soutenir une équipe en difficulté ?

06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- le secrétariat de deux Commissions Communales de l'Accueil (25/09/2023 et 08/12/2023) ;
 - la rédaction du rapport d'activités 2022-2023 et du plan d'action 2023-2024 ;
 - la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de différents projets d'écoles pour les temps ATL. La coordination ATL a travaillé au soutien des équipes et à l'analyse des projets suivants :
 - le projet « Matériel ATL annuel ». Les écoles sont invitées, chaque année, à élaborer un projet d'école pour les temps ATL en identifiant les besoins du terrain et les objectifs à atteindre. La subvention de ces projets permet donc aux équipes d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire. Une fois les projets analysés et validés, les écoles reçoivent un budget de la part de l'Instruction Publique pour l'achat de matériel visant à concrétiser leurs projets.
 - le projet de réaménagement des cours de récréation régulées. Le modèle de cour de récréation régulée s'inscrit dans la lignée des travaux de Mr. Bruno Humbeek, psychopédagogue à l'université de Mons. Il a analysé l'utilisation de l'espace des cours de récréation et a proposé un modèle d'organisation de cet espace en différentes zones, ainsi qu'une pratique régulée de ces espaces. Cinq écoles de la Ville de Bruxelles ont été sélectionnées et leurs cours sont sur le point d'être repensées et réaménagées :
 - Le centre pédagogique de Vlaesendael
 - L'école maternelle Reine Astrid
 - L'école maternelle de Heembeek
 - L'école maternelle et l'école primaire des Pagodes
 - L'école primaire Robert Catteau
- Préalablement, une conférence avec Mr. Humbeek avait été organisée afin d'alimenter la réflexion des équipes dans la réalisation de leurs projets respectifs. La coordination ATL a soutenu les équipes (auxiliaires et directions) dans la réalisation de leurs projets et a participé à l'analyse des aménagements souhaités.
- le projet « Ateliers Verts » qui a été lancé auprès des écoles désireuses d'amener de la verdure au sein de leurs cours de récréation et souhaitant proposer des ateliers potagers ludiques et éducatifs à leurs élèves. Les buts de ces projets sont d'offrir des espaces de bien-être aux enfants, d'améliorer la qualité de l'accueil, et de sensibiliser les élèves au développement durable et à la protection de l'environnement. Les équipes d'auxiliaires étaient donc invitées à déposer un projet pour l'aménagement, la mise en place, et la gouvernance d'un potager pédagogique pour leur école. Les projets sélectionnés ont été analysés par la coordination ATL en collaboration avec l'Instruction Publique et la Ferme du Parc Maximilien.
- La Ferme du Parc Maximilien a donc pu accompagner les équipes de quatre écoles dans la réalisation de leurs projets potagers :
- L'école fondamentale Emile André
 - L'école maternelle des Eburons
 - L'école primaire de Heembeek
 - L'école primaire Robert Catteau



- l'uniformisation et la diffusion des documents de prise de présences ATL au sein des écoles communales de la Ville de Bruxelles. Depuis 2019, la coordination ATL et l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles ont fait le choix d'uniformiser les documents de suivi des présences ATL dans chaque école communale. Ce document permet de faciliter le comptage des présences journalières en vue de l'obtention des subsides ATL. Le document a pu être présenté à toutes les écoles et est aujourd'hui utilisé dans toutes les écoles communales. Des accompagnements ponctuels ont pu se faire auprès des équipes qui avaient des questions sur l'utilisation de ce document ;
- le suivi de l'encodage sur le portail ONE des présences journalières. Depuis août 2020, l'ONE a lancé son projet de Portail en ligne. Ce portail permet aux opérateurs (AES1 et AES2) de compléter leurs données relatives aux subsides ATL. La coordination ATL assure trimestriellement le suivi de l'encodage des présences ATL des écoles communales et des Maisons des Enfants sur le portail ONE, vérifie les montants du subside envoyé par l'ONE et communique la répartition budgétaire entre le service Jeunesse et l'Instruction Publique aux responsables de ces deux opérateurs ;
- l'élaboration et la mise en place du plan de formation continue des auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles, en collaboration avec le centre Elisabeth Carter et l'Instruction Publique. La coordination ATL a assisté également le centre Elisabeth Carter lors de la mise en place logistique des formations durant les semaines de formation ;
- la finalisation de la brochure « Pose Ton Cartable ». La brochure « Pose Ton Cartable » reprend les opérateurs ATL et les activités ATL de la Ville de Bruxelles. Cette brochure a été imprimée et diffusée auprès des écoles communales, auprès de différentes structures de la Ville de Bruxelles et directement auprès des familles par mailing. Dans cette nouvelle édition, la coordination ATL a développé la visibilité des offres d'accueil inclusives. Un index reprenant l'ensemble des opérateurs ouverts à l'inclusion pour les enfants en situation de handicap a été inséré en fin de brochure ainsi que les contacts des coordinations ATL des autres communes de la région bruxelloise. Les informations relatives aux prix des activités sont également renseignées ;
- l'organisation de séances d'information au sujet du carnet de bord pour les équipes d'accueillant.e.s des écoles communales. Le « Carnet de Bord » est un outil de type « Journal de classe » qui a comme objectif la professionnalisation des pratiques des accueillant.e.s extrascolaires. Cet outil a pu être présenté à l'ensemble des écoles communales et est utilisé par tou.te.s les auxiliaires d'éducation. Des séances explicatives sont données au cours de l'année pour permettre aux nouvelles-aux engagée.e.s d'être à jour sur l'utilisation de cet outil ;
- la diffusion des « Fiches-Outils » auprès du personnel engagé pour les plaines de vacances organisées par Jeunesse à Bruxelles. Il s'agit là de fiches pédagogiques qui visent à donner des conseils concrets et pratiques aux animateur.trice.s sur différentes thématiques relatives à l'accueil d'enfants ;
- la mise à jour du site Bruxelles Temps Libre pour l'offre d'accueil de la Ville de Bruxelles et la participation à la diffusion de la brochure « P'tit temps libre ». Le site internet www.bruxellestempstlibre.be est un site internet de type moteur de recherche à destination des parents de la région bruxelloise. Ce projet est mené par l'asbl Badje en collaboration avec les coordinations ATL de la région bruxelloise. Il propose aux familles un recensement de toute l'offre d'accueil pour les enfants de 1 à 18 ans sur toutes les communes bruxelloises. En plus de cette mise à jour



annuelle, chaque année, la coordination ATL travaille avec l'asbl Badje à l'édition de la brochure « P'tit Temps Libre » reprenant l'ensemble des activités de vacances pour enfants de la région bruxelloise ;

- l'accompagnement de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles et des Maisons des enfants pour les aider à se mettre en ordre vis-à-vis des exigences de l'ONE ;

- la représentation de la coordination ATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional. La coordination ATL a participé à des réunions mensuelles entre coordinations ATL de la région bruxelloise appelées « intervisions ». Ces réunions permettent aux coordinations ATL de partager des informations mais a également permis, cette année, de se tenir informés de l'avancée des travaux au sujet de la réforme du décret ATL. De plus, la coordination ATL a participé à des concertations régionales ATL rassemblant les coordinations ATL de la région bruxelloise, les coordinateur.trice.s accueil de l'ONE et les représentants régionaux de l'ONE afin de discuter de l'évolution du secteur ATL en région bruxelloise ;

- le suivi de la réforme ATL en cours. La coordination ATL a participé à deux réunions d'équipe internes pour analyser les avancées du projet de réforme du décret ATL ;

- l'assistance ponctuelle aux familles en recherche d'activités extrascolaires. La coordination ATL accompagne les familles en recherche d'activités pour leurs enfants. Elle analyse les demandes des familles et les oriente vers des opérateurs d'accueil qui correspondent à leurs attentes et aux besoins éventuels des enfants ;

- la coordination générale et l'organisation de la Fête de la Jeunesse 2023. Cette Fête de la Jeunesse s'est déroulée le samedi 09 septembre dans le Parc Fontainas de la Ville de Bruxelles. Lors de cette journée festive et conviviale, des activités créatives, ludiques, sportives et culturelles ainsi que des spectacles et animations ont été proposés aux enfants de 2.5 à 12 ans et à leurs familles. Comme pour les autres années, des partenariats ont été réalisés avec différents services pour l'organisation de cet événement, notamment avec la Cellule Communication de la Ville de Bruxelles, le Service Jeunesse, le Service des Sports, les Maisons des Enfants, les Maisons de Jeunes Bravvo, les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles, et l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Au total quinze stands d'activités, deux spectacles théâtraux, un spectacle de tissu aérien, une fanfare, deux spectacles en déambulation et un spectacle interactif ont pu être proposés au public ;

- le suivi du plan d'action "inclusion" pour l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre de formation Elisabeth Carter. La coordination ATL a collaboré avec la Cellule Egalité des chances dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action visant à développer des initiatives inclusives au sein de l'asbl Jeunesse à Bruxelles. La mise en pratique de ce plan d'action est toujours en cours de réalisation et de nouveaux objectifs pour l'année 2025 ont été fixés ;

- la continuité de la mise en place d'un module de formation de type coaching à destination des auxiliaires d'éducation sur l'accueil d'enfants à besoins spécifiques au sein des écoles. Afin d'aider les équipes d'auxiliaires d'éducation dans l'accueil de toutes et tous, la coordination ATL a participé à la mise en place d'une formation pratique donnée par le centre de loisirs inclusifs LUAPE. Cette formation se déroule directement dans les écoles et vise à donner aux équipes d'accueillant.e.s des notions théoriques, des pistes de réflexion et des solutions concrètes pour l'accueil de tous les enfants ;



- la mise à jour d'un relevé de l'offre qui reprend l'ensemble des opérateurs ATL qui opèrent sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Ce travail de recensement est utile pour orienter les familles en recherche d'activités ;
- la représentation de l'asbl Jeunesse à Bruxelles au cours de journées organisées par la Ville de Bruxelles. Lors d'une journée portes ouvertes au centre Brucity, la coordination ATL a présenté au public les services de la coordination ATL et du centre de vacances Jeunesse à Bruxelles. La coordination ATL a également participé à une journée thématique appelée « Parent solo mais pas seul.e.s » dédiée à la monoparentalité et organisée par la cellule « Egalité des chances » de la Ville de Bruxelles. Lors de cette journée, la coordination ATL a animé un groupe de parole intitulé « Pour l'organisation des activités scolaires et extra-scolaires » ;
- la participation à des journées thématiques. La coordination ATL a participé à une journée thématique intitulée « Visons la qualité » organisée par la coordination ATL de la commune de Schaerbeek. La coordination ATL a participé à une journée organisée par « Bruxelles Pouvoir Locaux » sur la thématique du genre dans les activités sportives. La coordination ATL a aussi participé à l'assemblée générale de Badje asbl (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) et à l'assemblée générale de la F.I.L.E asbl (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance). La coordination ATL a également participé à une journée organisée par l'asbl « PAC » (Présence et Action Culturelles Régionale de Bruxelles) intitulée « École : penser les espaces pour mieux les dégenrer ».



07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU VOLET LOCAL IMPULSION (OU COMMUNAL)

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur de la Cohésion sociale et du Volet Local Impulsion. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale et du volet local impulsion (ancien FIPI)

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet Local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, la Coordination locale a effectué 44 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 18 visites des projets de Cohésion sociale, 4 visites conjointes (Cabinet ministériel en charge de la Cohésion sociale/Cabinet Instruction publique, Jeunesse et personnel de la VBX/Coordination locale), 22 visites de projets Impulsion, nouvelles demandes comprises.

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé trois concertations locales en 2023 :

- la concertation locale du 11 avril 2023 : après l'approbation du PV du 15/12/2022, les membres de la concertation locale de la ville de Bruxelles sont invités à donner leur avis sur la proposition communale du Pacte local pour le Renforcement de la Cohésion sociale. La concertation enchaîne sur une séance de questions réponses relatives à la procédure d'agrément en présence du Cracs, du Credaf, du Credasc et de la Cocof.
- la concertation locale du 21 septembre 2023 : après approbation du PV du 11/04/2023, présentation et demande d'avis de la concertation locale sur la proposition communale des projets cohésion sociale ayant introduits une demande d'agrément (volet local).
- la concertation locale du 14 décembre 2023 : après approbation du PV du 21/09/2023, présentation de la proposition communale des projets Impulsion Volet Local 2024. Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2024-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote.



07.3 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- La coordination locale a concentré ses efforts sur l'agrément des projets de cohésion sociale (volet local/2023) et les procédures qui accompagnent l'évolution du Programme régional de cohésion sociale. Concrètement, la Coordination locale était tenue d'adapter le Règlement d'ordre intérieur de la concertation locale de la Ville de Bruxelles aux nouvelles normes du Décret et de l'arrêté d'exécution du décret de Cohésion sociale (2022), de rédiger le Pacte local pour le renforcement de la cohésion sociale de la Ville de Bruxelles (2023), de réaliser l'instruction des candidatures d'agrément comportant une triple analyse : a) l'évaluation rétrospective des projets (évaluation des projets de CS/contrat communal 2016-2023), b) l'évaluation prospective des candidatures d'agrément à partir d'un canevas formalisé (administration de la Cocof) et c) l'analyse des formulaires d'agrément (budget prévisionnel, formulaire d'introduction, plan quinquennal par axe prioritaire). Ce travail a mobilisé l'ensemble des opérateurs des projets de cohésion sociale parties prenantes de la procédure d'agrément dans une logique de co-construction (pour rappel la concertation locale bénéficie d'un avis délibératif sur le volet local des projets de cohésion sociale).

- Réunions conjointes avec l'administration de la Cocof (évaluation rétrospective, prospective des projets de cohésion sociale (contrat communal), délibération des candidatures d'agrément (33 projets).

- Bilan des activités des associations pour l'année 2022 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.

- Rédaction du rapport annuel 2022 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives).

- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).

- Accompagnement des membres-opérateurs contactant la coordination pour une demande spécifique (élaboration du plan de formations, accords du non marchand, rencontre de nouvelles coordinations).

- Rencontres des initiatives et nouveaux opérateurs intéressés par la procédure d'agrément.

07.4 Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2022 et Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2022 + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2023 » (ancien FIPI)

- Impulsion Volet Local 2022 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2022 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Volet Local Impulsion Fipi 2022, traitement des données et remise de l'évaluation du programme communal 2022 de la Ville



de Bruxelles le 28/02/2023 auprès de la Cocof.

- « Bourse Innovation 2023 » : Dans le cadre de l'appel à projet « Bourse à l'innovation » lancé et géré par la Cocof, une demande d'avis des coordinations a été sollicité afin de répondre aux exigences du nouveau décret de cohésion sociale : « Les coordinations remettent un avis motivé sur le contenu du projet et son adéquation avec les besoins préalablement définis dans les diagnostics locaux (Article 132 §1 de l'arrêté). L'objectif de cette remise d'avis est de nourrir la sélection des projets par l'expertise de la coordination et par le travail préalablement effectué d'établissement des besoins prioritaires dans le cadre des diagnostics locaux. Une grille d'analyse détaillée à la fin de ce document est transmise par les services du Collège aux coordinations locales afin de récolter ces avis motivés. » La Cocof a communiqué 2 demandes de « Bourses à l'innovation » éligibles selon les critères de l'appel. La coordination a rendu un avis favorable et les 2 associations sélectionnées ont obtenu une bourse.

- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2023 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 21 projets sélectionnés.

- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 25 demandes transmises par la Cocof ; l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 20 octobre 2023. Sur les 25 demandes, la Cocof a signifié que 2 d'entre elles ont été introduites en volet général et renvoyées au volet local. Les 25 demandes sont recevables (Cocof) et éligibles (Coordination Locale). La coordination a analysé les 25 dossiers.

17 ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles.

Parmi ceux-ci, 12 ont introduit une demande pluriannuelle de 3 ans (comme le permettait l'appel à candidature). La sélection a été validée par la concertation locale le 14 décembre 2023.

07.5 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

- La participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décentralisé des missions de la Coordination locale.

- La participation aux réunions organisées par la Chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la coordination locale de Forest en 2023).

- La participation aux réunions organisées par l'administration de la Cocof ayant trait à la procédure d'agrément (présentation du memento, calendrier de la procédure d'agrément, séance de questions réponses sur la procédure d'agrément).

08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD

Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2023, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore, en 2023, l'un des usagers principaux du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2023

8.1.1 Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 20/02/2023 au 24/02/2023
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Printemps : du 08/05/2023 au 12/05/2023
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Été : du 10/07/2023 au 20/07/2023 et du 14/08/2023 au 25/08/2023
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Automne : du 23/10/2023 au 27/10/2023
Stage : Omnisports et découvertes sportives

8.1.2 Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord initiées par le Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueur.euse.s (15 maximum par équipe) issu.e.s majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitant.e.s du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Les équipes ont la possibilité de jouer en semaine (mercredi ou jeudi) ou le dimanche après-midi.

Du 01/01/2023 au 30/06/2023

- 168 joueur.euse.s inscrit.e.s dans 14 équipes qui jouent en semaine
 - 103 joueur.euse.s inscrit.e.s dans 9 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 271 joueur.euse.s inscrit.e.s pour la saison 2022/2023



Du 01/10/2023 au 31/12/2023

- 178 joueur.euse.s inscrit.e.s dans 13 équipes qui jouent en semaine
 - 103 joueur.euse.s inscrit.e.s dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 281 joueur.euse.s inscrit.e.s pour la saison 2023/2024

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueur.eu.s, de non-respect des règlements, etc.).

08.2 Activités ponctuelles en 2023

- Fête du Solstice d'hiver : 16/12/2023
- Les départs et retours des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs et retours des séjours résidentiels pour les moniteur.trice.s inscrit.e.s à la formation Elisabeth Carter : 17/02, 20/02, 25/02, 03/03, 02/05, 12/05, 10/07, 21/07, 24/07, 04/08, 07/08, 18/08, 22/09, 24/09, 13/10, 15/10, 23/10, 03/11
- Réunions de préparation des plaines et séjours avec les moniteur.trice.s : 14/02, 16/02, 20/04, 26/04, 03/05, 29/06, 13/10, 17/10, 18/10, 19/10, 18/12, 19/12
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents : 10/02
- Soirées de formation par le Centre Elisabeth Carter pour les nouveaux animateur.trices en Activités de Vacances : 29/06, 30/06, 03/07, 07/07
- Workshop en soirée par le Centre Elisabeth Carter pour les responsables et coordinateur.trices en Activités de Vacances : 11/12

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

09. FÊTES DU SOLSTICE - ÉTÉ & HIVER 2023



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise la fête du Solstice deux fois par an. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Ces fêtes familiales s'organisent de la manière suivante :

- un spectacle est joué deux fois par fête pour un public variant de 150 à 180 personnes, suivant le lieu de l'accueil (les spectacles permettent l'accès à divers thèmes ou répertoire plus classique revisité, des disciplines scéniques mixtes : chant, musique, conte, théâtre d'ombre, marionnettes). Deux représentations sont prévues, l'une à 14h00, l'autre à 16h00 ;
- des activités créatives, récréatives et/ou sportives sont proposées sous forme d'animations accessibles au public de 14h00 à 17h00. Sont par exemple programmés : de l'initiation à l'aïkido, au rythme/son avec des instruments de musique, la fabrication de massapain, la customisation d'accessoires, la fabrication de cerfs-volants, des concours et jeux sportifs avec des châteaux gonflables, la sculpture de ballons gonflables avec des clowns, de la jonglerie, jeux de Mikado géant ... et l'incontournable grimage. Une dizaine d'activités sont proposées avec des variantes selon les éditions ;
- un goûter ;
- une petite tombola ou un petit concours est généralement organisé pour clôturer la fête dans la bonne humeur.

L'année 2023 a été ponctuée par 2 rendez-vous festifs :

- Samedi 24 juin 2023 : « Solstice d'été », au centre culturel et sportif Tour à Plomb ;
- Samedi 16 décembre 2023 : « Solstice d'hiver », au centre culturel et sportif Pôle Nord.

Le Solstice d'été du 24 juin 2023 : « *Salazar et les 4 pierres magiques* » Une production de Clair de Plume ASBL, spectacle pour un public dès 3 ans.

Salazar est Magicien. Il a soif de richesses et de puissance. Pour parvenir à ses fins, voilà qu'il invoque... un Djinn ! Récitant une formule magique du Grand Livre des Invocations, il fait apparaître un malicieux Génie et le soumet à sa volonté. Ensemble, ils se mettent en quête des quatre pierres magiques. Celles-ci renferment la puissance des éléments : Feu, Eau, Air et Terre. Quiconque trouvera les pierres en maîtrisera le pouvoir... Et Salazar entend bien les garder pour lui seul ! De la plus haute montagne aux profondeurs des volcans, de la plus épaisse forêt aux eaux turquoise des lagunes, accompagnez-les dans leur aventure musicale.

Distribution

Textes : Raphaël Sentjens ; Mise en scène : Eglantine Wéry ; Comédiens : William Clobus et Jérémy Bruyninckx
Avec le soutien de la Ville de Bruxelles, de Tarento asbl, du GC Ten Weyngaert et de Vivre en Fol Cie.



La fête du Solstice d'été connaît alors sa seconde programmation au centre culturel et Sportif Tour à Plomb (rue de l'Abattoir, face au Arts et Métiers), avec la volonté de proposer la découverte d'un autre lieu dédié à l'offre culturelle et/ou sportive de l'associatif bruxellois et des publics locaux. La météo estivale du jour a permis l'aménagement de plusieurs activités en extérieur ; le site le permettant. Un jeu de piste concours a donné l'occasion aux enfants et aux parents d'explorer les différents locaux et zones du site et de s'essayer au moins une fois à chacune des offres du jour.

La fête a attiré 245 personnes (dont 50 % étaient des enfants âgés de 6 à 12 ans).

Le Solstice d'hiver du 16 décembre 2023 : « L'invitation du facteur hibou », de et par Vivre en Fol Cie (un spectacle conté et chanté).

Ce n'est pas un facteur comme les autres. Il transmet des lettres d'amour. Comme tous les facteurs vous me direz ? Non, lui il ne transporte que des lettres d'amour. UNIQUEMENT des mots gentils, c'est un «facteur de cœur» comme il dit. Mais lundi passé, lors de sa tournée habituelle, Facteur Hibou est déstabilisé par une question : « Et vous Facteur, à qui écrivez-vous des lettres d'amour ? ». Lui, les lettres, on le voit les transporter dans sa sacoche, les faire voyager, des stylos aux boîtes aux lettres...Mais en écrit-il ? En reçoit-il ? Si oui, pour qui ?


Un voyage tout en chansons qui passera en revue les 10 ans de spectacles jeune public de Vivre en Fol Cie.

La fête a brassé près de 438 personnes dont environ la moitié étaient des enfants (entre 6 et 12 ans).

Avec l'exportation de la fête au Centre Tour à Plomb, une édition sur deux, Jeunesse à Bruxelles espère encourager un intérêt pour la découverte de cet autre lieu culturel à disposition des différents publics et « désenclaver » les populations du quartier Anneessens. Pour ces deux rendez-vous festifs : la coordination articule une collaboration entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord ou le Centre Tour à Plomb et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.

Le partenariat avec le centre de jeune « R'En Arts » impacte positivement son public d'adolescent.e.s. Il les fédère autour d'un objectif pédagogique citoyen et commun. L'objet du partenariat se fait autour d'une aide logistique. Concrètement, les jeunes encadré.e.s par leurs animateur.trice.s référents aident à la mise en place des tables et chaises, des zones d'activités et viennent renforcer l'encadrement de l'offre d'activités proposées dans leurs accès (aider un animateur.trice à organiser l'accès à une activité, aider l'équipe à servir les boissons et les goûters, faire la promotion de proximité dans le quartier...). C'est une occasion pour eux.elles de se « frotter » à l'implication lors d'une activité citoyenne en tant que bénévole pour l'asbl dont ils.elles font partie.

10. 13^{ème} FÊTE DE LA JEUNESSE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise annuellement un événement intitulé « Fête de la Jeunesse ». Cet événement est dédié aux enfants et leurs familles et propose, durant une après-midi, des activités récréatives, culturelles, ludiques et artistiques. Cette fête permet également de mettre en valeur le travail réalisé avec les jeunes dans les structures du Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et dans des ASBL implantées sur le territoire. La 13^{ème} édition de la Fête de la Jeunesse a eu lieu le samedi 09 septembre 2023 dans le parc Simone de Beauvoir de 13h00 à 18h30. Cette édition 2023 avait pour thème « Autour du monde ». Les enfants et leurs familles ont pu découvrir de nouvelles pratiques grâce aux multiples activités organisées pendant la journée. L'accès à l'événement, les animations et les spectacles étaient entièrement gratuits et plus de 100 personnes ont animé cette fête.

Durant l'après-midi, divers activités étaient proposées :

- un atelier autour du recyclage
- un “breakomaton”, une animation interactive sur le breakdance
- des animations scientifiques
- un château gonflable
- des ateliers autour du livre
- un photomaton
- des grands jeux en bois
- des constructions géantes en Kapla
- un atelier grimage
- un atelier autour de la narration de contes
- une activité Bubble Foot
- une activité musculation
- des ateliers créatifs

Différents spectacles ont également été présentés au public :

- un spectacle déambulatoire « Les Zinsectes » présenté par la Cie Tem
- un spectacle déambulatoire nommé « Locco Locco » présenté par la Cie Che Cirque
- une fanfare animée par Murga Agrum
- deux représentations du spectacle « Naturalisation » de la compagnie E42
- deux représentations du spectacle « TAAMA » du Théâtre de la Guimbarde
- un spectacle aérien nommé « Phoenix » et présenté par la Cie TaKaPa

Cette édition a été un franc succès grâce à la participation et à la collaboration de nos partenaires : la Cellule communication de la Ville de Bruxelles, la salle omnisport Fontainas, les Maisons des Enfants, les Maisons de jeunes Bravo, le Centre culturel et Sportif Pôle Nord, les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles, les Cuisines bruxelloises, la Croix-Rouge, le Logement bruxellois, le service Voirie de la Ville de Bruxelles, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, et l'ensemble des animateur.trice.s présent.e.s.



RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018).

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE A BRUXELLES EN 2023.

1.1. Relevé des présences en réunion :

Présences 2023	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	2/2	2/2	2/2
BENGHALLAM Amal	/	2/2	2/2
BONNIER Floriane	2/2	1/2	1/2
CONDIJTS Joris	/	2/2	1/2
DE BOCK Philippe	2/2	2/2	1/2
DE MEURICHY Serge	/	/	2/2
DIALLO ELHAJ Moussa	/	1/2	1/2
GABRIELS Patrick	/	/	0/2
GALLUCCIO Roberto	/	/	0/2
HAMRI Amin	0/2	0/2	0/2
HARICHE Faouzia	1/2	2/2	2/2
VANDENBULCKE Anne	2/2	1/2	2/2



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2023 : 815,70 euros

1.4. Réductions opérées sur les rémunérations et avantages de toute nature en vertu d'une disposition légale ou réglementaire : /

2. VOYAGE D'ETUDE ET COLLOQUES A L'ETRANGER ENTRAINANT UNE DEPENSE A CHARGE DE L'ORGANISME PUBLIC AUXQUELS DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION ONT PARTICIPE EN 2023 DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS.

Aucun

3. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2023

Les marchés repris dans l'inventaire 2023 sont des marchés conclus en 2023.

Conformément à la circulaire du 23 mars 2006 dont l'application a été confirmée par une circulaire du 8 mars 2018, les marchés par procédure négociée avec facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 8.500 EUR hors TVA (loi sur les marchés publics de 2006) et les marchés de faible montant conclus par facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 30.000 EUR hors TVA (art. 92 de la loi sur les marchés publics de 2016) ne doivent pas être repris de manière détaillée dans l'inventaire.

Objet du Marché	Adjudicataire	Date décision	Montant	
Artiste Serena Vittorini	asbl Nadine	29.12.2022	2.000,00	€
Artiste Edouard Jattiot	Artiste Edouard Jattiot	01.02.2023	2.000,00	€
Formation initiale AE/CEC : Premiers Secours aux enfants	Save My Life asbl	15/03/2023	2.520,00	€
Spectacle Contes Plaines Maternelles CARN 2023	Art Gana Productions	15/02/2023	4.000,00	€
Excursion séjour CARN 2023	Plopsaland	17/02/2023	659,70	€
Visites Musée de la BD - Plaines Primaire CARN 2023	Centre Belge de la Bande Dessinée	15/02/2023	3.075,00	€
ME : Formation stéréotype de genre	CRIBLE asbl	15/03/2023	4.580,40	€
Artiste Noé Stefano	Artiste Noé Stefano	17/03/2023	1.000,00	€
Artiste: atelier grimage Box120	Pré-en-bulle	31/03/2023	1.385,00	€
ME: formation codage	ILPlatform	13/04/2023	2.662,00	€
Solstice d'été 24 juin 2023	Clair de Plume asbl	19/04/2023	1.290,00	€



Solstice d'hiver 16 décembre 2023	Vivre en Fol Cie	06/07/2023	2.100,00	€
Spectacle plaines primaires PRT2023	MYTYL ASBL	07/04/2023	700,00	€
Spectacle plaines maternelles PRT2023	Cie Les Petits Delices asbl	07/04/2023	2.760,00	€
Animation KAPLA FJ	Kapla	13/04/2023	751,00	€
Avis et descriptifs des travaux d'isolation acoustique dans les locaux sis Chaussée d'Anvers, 208 1000 Bruxelles	Bernard Van Damme Architecte sprl,	24/04/2023	1.512,50	€
Animation cerfs volant Solstices été et hiver 2023	Pass to Fly asbl	10/05/2023	1300,00	€
Visite Museum Histoires Naturelles Plaines PRT 2023	Institut Royal des Sciences Naturelles	26/04/2023	4.500,00	€
Visite Kessel-Lo Plaines PRT 2023	Provinciebestuur Vlaams-Brabant	25/04/2023	3.045,00	€
Cours néerlandais/Français	Kiddy & Junior Classes	28/04/2023	2.072,00	€
Spectacle Fête de la Jeunesse - "Naturalisation"	Compagnie E42	26/05/2023	1.950,00	€
Animations scientifiques FJ2023	Les petits débrouillards asbl	26/05/2023	600,00	€
Animation Fête de la Jeunesse - "Breakomaton"	Compagnie les daltoniens	16/06/2023	1.886,60	€
Animation Fête de la Jeunesse - "Loco Loco"	Asbl CheCirque and theater	16/06/2023	850,00	€
Fanfare Fête de la Jeunesse - MURGA AGRUM	VZW Murgafanfare Agrum	15/05/2023	700,00	€
Animation bubble Foot Fête de la Jeunesse	Evasion Sport	24/05/2023	726,00	€
Spectacle Fête de la Jeunesse - "TAAMA"	Cie La Guimbarde	16/06/2023	1.400,00	€
Spectacle déambulatoire Fête de la Jeunesse - Les Zinsectes	Cie Tem	01/06/2023	1.300,00	€
Spectacle Fête de la Jeunesse - Tissus aérien	Cie Tapaka	12/06/2023	1.200,00	€
Animation dédiée au recyclage ludique	RécupHérons	02/06/2023	500,00	€
Animation contes et bricolages	Pré en bulle	14/06/2023	529,00	€



Ateliers fresques maternelle - Plaines ÉTÉ 23	Ourida DIF	05/07/2023	1.200,00	€
Ateliers codage primaires - Plaines ÉTÉ 23	Code N Play	05/07/2023	2.000,00	€
Initiations vélo- Plaines ÉTÉ 23	Ride Your Future asbl	06/07/2023	3.146,00	€
Ateliers initiation cirque - Plaines ÉTÉ 23	Crazy circus asbl	07/07/2023	1.000,00	€
Spectacle Plaines Août MAT ÉTÉ 2023	Cie Lichen	25/07/2023	2.650,00	€
Balade Contée "Robin des bois" Plaines ÉTÉ 2023	Eugénie BON	29/06/2023	1.500,00	€
Stand Grimage - fj	Ecoculture asbl	12/07/2023	671,24	€
Performance Prix TAP artiste Mathilde Zigante	Mathilde Zigante via SMART	10/10/2023	2.000,00	€
Balades guidées sur le sentier des Abeilles Plaines ÉTÉ 2023	Apis Bruoc Sella	25/07/2023	1.600,00	€
Ateliers artistiques suite juillet MAT Plaines ÉTÉ 2023	Ourida DIF	27/07/2023	1.950,00	€
Spectacle Plaines Août PRIM Plaines ÉTÉ 23	Kramik - Productions associées asbl	27/07/2023	1.400,00	€
Ateliers néerlandais MdE	C.L.L. Langues	11/09/2023	53.460,00	€
Visite sortilège Primaire Plaines AUT 2023	Windbag SRL Sortilège	07/09/2023	4.240,00	€
Escalade Plaines AUT 2023	K2Evasion	26/09/2023	1.780,00	€
Kamishibai Plaines AUT 2023	Eugénie BON	26/09/2023	3.750,00	€
Magie Plaines Hiver 23-24	Sylvain Sluys	13/11/2023	3.600,00	€
Artiste MAAC	Lea Mayer	09/11/2023	5.000,00	€
Sparkoh Plaines Hiver 23-24	Sparkoh	16/11/2023	3.840,00	€
Planétarium Plaines Hiver 23-24	Planetarium	14/12/2023	1.200,00	€



